

Vendredi 27 septembre 2019, le Conseil Municipal s'est réuni à 20 h 30. Jacques Barraud, Stéphanie Granet et Lucie Chappe étaient excusés. Mme Granet ayant donné pouvoir à M. Douix

Camping municipal

Après avoir reçu Monsieur Briam, le conseil municipal émet un accord de principe pour confier la gestion du camping à une entreprise privée sous le label « Camping de mon village ». Il reste à confirmer la solution retenue pour l'installation du matériel permettant cette opération avec une ouverture toute l'année et une période estivale à double gestion publique/privé.

Bureau d'étude Brasserie

La proposition pour l'étude thermique du bâtiment de la Bonale loué à la Brasserie de l'allagnon qui a été retenue s'élève à 3 740 € HT.

Dossier consultation entreprises boulangerie

Le DCE a été présenté et le conseil a émis un accord de principe, il souligne que deux options devront être présentées concernant le chauffage.

Eclairage public

Le conseil municipal accepte la participation communale de 3 294.92 € pour les travaux complémentaires sur l'éclairage public.

Devis divers

Un devis de 2 099.96 € HT est accepté pour les travaux d'éclairage de la salle du Conseil et pour le remplacement de lampes à l'église.

Un devis de 750.16 € HT est accepté pour la mise place d'un vidéoprojecteur dans la salle du Conseil

Un devis de 843 € HT est accepté pour la fourniture de végétaux sur divers sites du bourg

Un devis de 989 € HT est accepté pour la reprise d'enduit des murs de soubassement de la Chapelle de Bousselargues.

Tarif ramassage scolaire de Brioude

Le conseil a décidé de laisser inchangé les tarifs pour le ramassage scolaire de Brioude, soit à 225 € la participation annuelle pour les enfants demi-pensionnaires (75 € payable par trimestre) une quote-part sera appliquée aux élèves pensionnaires suivant le nombre de trajets hebdomadaires.

Droits de préemption

Les biens cadastrés G 451, A 68 et 86, C 256 et F 657 sont laissés libres à la vente.

Questions diverses

- Le conseil donne un accord de principe sur le projet de visites guidées virtuelles faites par la CCBSA et sur la participation à hauteur de 10 000 € pour la commune de Blesle.

- Le nouveau plan du centre d'expression culturelle est validé, il servira pour lancer la consultation des entreprises.

- le conseil donne un accord de principe pour la mise à disposition de la salle de la bibliothèque pour le projet « école de langue » durant la saison estivale 2020, les modalités d'utilisation devront être étudiées avec les personnes qui en ont la charge.

- suite à la demande d'administrés, une solution est proposée pour éviter les désagréments dans l'impasse située au 7 de la rue Edouard Chatillon.

La demande de renouvellement d'occupation du domaine public de la Brasserie La Barrière est acceptée aux mêmes conditions que précédemment.

La demande de location du bâtiment N° 1 de la friche de Plagne est accordée à la Société RH2I, à la place de la Société MAB.

Le conseil donne un accord de principe sur la demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Blesle pour l'organisation du Congrès Départemental à Blesle les 26 et 27 juin 2019. Son montant sera voté ultérieurement.

Suite à la réunion avec les habitants de la Bessière, un questionnaire leur sera transmis pour avis. Les travaux pour la plateforme « composteur de quartier et déchets verts vont être réalisés.